

## RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 FÉVRIER 2021

### COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

Le 04 février 2021, à compter de 18 h 30, le conseil communautaire, sur convocation adressée par le président le 29 janvier 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en visioconférence.

Christophe DEGRUELLE, Président, préside la séance.

#### **Présents :**

Stéphanie AMOUDRY, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Michèle AUGÉ, Françoise BAILLY, Yves BARROIS, Stéphane BAUDU, Françoise BEIGBEDER, Malik BENAKCHA, Christelle BERENGER, François BORDE, Jérôme BOUJOT jusqu'à la délibération n°A-D2021-005, Yann BOURSEGUIN, Henry BOUSSQUOT, Jean-Noël CHAPPUIS, François CROISSANDEAU à partir de la délibération n°A-D2021-006, Sébastien CROSNIER, Yves CROSNIER-COURTIN, Viviane DABIN, Philippe DAMBRINE, Christophe DEGRUELLE, Mathilde DESJONQUÈRES, Christèle DESSITE, Kadiatou DIAKITÉ, Axel DIEUZAIDE, Alain DUCHALAIS, Philippe DUMAS, Marie-Claude DUPOU, Ozgür ESKI, Marie-Agnès FÉRET, Michel FESNEAU à partir de la délibération n°A-D2021-005, El Hassania FRAISSE-ZIRIAB, François FROMET, Lionella GALLARD, Corinne GARCIA, Paul GILLET, Marc GRICOURT, Philippe GUETTARD, Yann LAFFONT, Valéry LANGE, Nicole LE BELLU, Christelle LECLERC, Stéphane LEDOUX, David LEGRAND à partir de la délibération n°A-D2021-006, Catherine LHÉRITIER, Claire LOUIS, Baptiste MARSEAULT, Christian MARY, Philippe MASSON, Patrick MENON, Hélène MENU, Rachid MERESS, Didier MOËLO à partir de la délibération n°A-D2021-003, Pierre MONTARU, Catherine MONTEIRO, Maryse MORESVE, Jean-Marc MORETTI, Pierre OLAYA, Étienne PANCHOUT à partir de la délibération n°A-D2021-006, Bernard PANNEQUIN, Mathilde PARIS-DE PIREY, Joël PATIN, Alain PROT, Fabienne QUINET, Christophe REDOUIN, Ludivine REMAY, Audrey ROUSSELET à partir de la délibération n°A-D2021-006, Joël RUTARD, Pauline SALCEDO, Isabelle SOIRAT, Odile SOULÈS, Serge TOUZELET, Guy VASSEUR, Benjamin VÉTELÉ, Gildas VIEIRA, Pierre WARDEGA.

#### **Pouvoirs :**

Nicolas ORGELET donne procuration à Yann LAFFONT, Joël PASQUET donne procuration à Joël RUTARD, Gérard CHARZAT donne procuration à Didier MOËLO, Jean-Albert BOULAY donne procuration à Yves BARROIS, Mourad SALAH-BRAHIM donne procuration à Christophe DEGRUELLE, David LEGRAND donne procuration à Odile SOULES jusqu'à la délibération n°A-D2021-05, Audrey ROUSSELET donne procuration à François FROMET jusqu'à la délibération n°A-D2021-005, Jérôme BOUJOT donne procuration à Marc GRICOURT à partir de la délibération n°A-D2021-006.

#### **Suppléants :**

Eric JANVIER (suppléant de Catherine LE TROQUIER), Charly MONNEREAU (suppléant d'Alain VEE), Isabelle CREICHE (suppléant d'Eric PESCHARD).

#### **Excusés :**

Philippe BOURGUEIL, Didier MOËLO jusqu'à la délibération n°A-D2021-002, Michel FESNEAU jusqu'à la délibération n°A-D2021-004, Étienne PANCHOUT jusqu'à la délibération n°A-D2021-005, François CROISSANDEAU jusqu'à la délibération n°A-D2021-005.

#### **Début de séance 18 h 30**

#### **Secrétaire de séance : Monsieur François FROMET**

#### **Approbation des procès verbaux du 10 juillet 2020 , 17 juillet 2020, 12 octobre 2020 et 13 novembre 2020**

<b>N° A-D2021-001</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> – Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation du conseil
-----------------------	---

Le conseil communautaire prend acte de la communication des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation.

<b>N° A-D2021-002</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> – Compte rendu des délibérations prises par le Bureau communautaire dans le cadre de la délégation du conseil
-----------------------	--

Le conseil communautaire prend acte de la communication des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil au Bureau communautaire.

<b>N° A-D2021-003</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> – Commissions communautaires - Modification des représentants des communes
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- acter l'ajout de M. Malik BENAKCHA en tant que titulaire dans les commissions suivantes :
  - \* commission Finances, ressources et solidarité intercommunale,
  - \* commission Aménagement, habitat, environnement,
- acter l'ajout de Mme Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN en tant que titulaire dans la commission Développement et attractivité du territoire,
- acter l'ajout de Joël SERGENT en tant que suppléant de Quentin DE FLORIS dans la commission Culture, loisirs, sport et tourisme,
- acter l'ajout de Mathilde PARIS-DE-PIREY en tant que titulaire dans chacune des 5 commissions communautaires,
- adopter le tableau des représentants des communes aux commissions communautaires tel que présenté en annexe.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-004</b>	<b>MARCHÉS PUBLICS</b> – Groupement d'intérêt public APPROLYS CENTR'ACHATS - Représentation
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le renouvellement de l'adhésion d'Agglopolys au GIP APPROLYS CENTR'ACHATS
- désigner comme représentants d'Agglopolys à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS :
  - \* Titulaire : Philippe DUMAS,
  - \* Suppléant : Philippe GUETTARD,
- autoriser ces derniers, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP,
- inscrire pour l'année 2021 les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle aux charges du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS fixée à 5 000 €,
- autoriser le Président ou son représentant à régler le montant de cette cotisation annuelle et à accomplir toutes les formalités consécutives à cette adhésion.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-005</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL</b> – Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- prendre acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-006</b>	<b>FINANCES</b> – Débat d'Orientations Budgétaires - Exercice 2021.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- débattre des orientations budgétaires pour l'exercice 2021 au vu du rapport ci-annexé ;
- prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021 sur la base du rapport d'orientations présenté.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-007</b>	<b>FINANCES</b> – Attribution de compensation provisoire - Exercice 2021.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le montant provisoire de l'attribution de compensation et ses modalités de versement selon le tableau ci-avant,
- dire que cette attribution de compensation sera versée par douzième à compter du mois de janvier 2021 par le Trésorier de Blois Agglomération, sans mandatement préalable,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-008</b>	<b>FINANCES</b> – Taux d'imposition - Année 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- fixer les taux d'imposition pour l'année 2021 sans changement par rapport à l'année 2020, à savoir :
  - \* 2,33 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties,
  - \* 25,46 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises,
  - \* 10,67 % pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères,
- autoriser le Président ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-009</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL</b> – Fixation du tableau des emplois au 1er janvier 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver les créations, transformations et suppressions d'emplois détaillées en annexe n°1 à la présente délibération ;
- adopter en conséquence le tableau des emplois de la collectivité tel que joint en annexe n°2 à la présente délibération,

- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-010</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL – Mise en oeuvre du « forfait mobilités durables »</b>
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'autoriser le Président ou son représentant à mettre en œuvre le versement du « forfait mobilités durables » aux agents d'Agglopolys qui en feront la demande dans les conditions prévues dans le présent rapport.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-011</b>	<b>ÉLUS COMMUNAUTAIRES – Ajustement du nombre de bénéficiaires de l'indemnité de fonction</b>
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- acter à effet du 1er janvier 2021 l'ajustement du nombre de bénéficiaires d'indemnités de fonction tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;
- adopter en conséquence le tableau annexe récapitulant les indemnités de fonction allouées aux membres du conseil communautaire, étant précisé que les dispositions de la délibération n°A-D2020-168 du 12 octobre 2020 demeurent applicables sans autre changement ;
- autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-012</b>	<b>AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE – Projet de classement du site « Ménars et le val amont de Blois » - Avis d'Agglopolys</b>
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- émettre un avis favorable sur le dossier transmis par la Préfecture de Loir-et-Cher le 9 novembre 2020,
- autoriser le Président, ou son représentant, à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-013</b>	<b>DÉCHETS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE – Renouvellement des conventions avec OCAD3E pour la collecte et le traitement des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et les lampes.</b>
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la poursuite de la collecte des DEEE et des lampes sur le territoire d'Agglopolys, et notamment dans les déchetteries ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer au nom et pour le compte d'Agglopolys les nouvelles conventions et leurs annexes pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2026 avec OCAD3E pour les DEEE et les lampes ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire au bon accomplissement de ces conventions.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-014</b>	<b>PLATEFORME DE SERVICES AUX COMMUNES</b> – Renouvellement d'un fonds communautaire d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour les aménagements d'espaces publics réservé aux communes de moins de 3 000 habitants et approbation d'un nouveau règlement.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le règlement du fonds communautaire annexé à la présente délibération,
- donner délégation au bureau communautaire pour décider de l'attribution de cette subvention aux bénéficiaires remplissant les conditions d'éligibilité et d'octroi de l'aide forfaitaire,
- mettre en place ce dispositif jusqu'à épuisement des crédits ouverts au budget de l'année en cours, à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente délibération,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-015</b>	<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> – Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Initiative Loir-et-Cher dans le cadre du fonds « Urgencéco »
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le versement d'une subvention complémentaire de 50 000 € à Initiative Loir-et-Cher dans le cadre du dispositif « Urgencéco » spécifique à la crise sanitaire COVID-19 afin de clôturer les versements des dossiers parvenus au plus tard le 28/12/2020
- autoriser le Président à signer tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette décision

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-016</b>	<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> – Commune de La Chaussée-Saint-Victor - Modification d'une délibération du 12 octobre 2020 accordant une aide à l'entreprise CDM LAVOISIER
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider de modifier la délibération 2020-217 du 12 octobre 2020 dans les termes visés ci-dessus,
- décider de la nouvelle rédaction du régime d'aide,
- autoriser le Président ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette opération.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-017</b>	<b>MOBILITÉS</b> – ZAC Saint-Vincent-Gare-Médicis - Secteur Gare - Ilot PE1 - Construction d'une surface commerciale pour la Maison des Mobilités - vente en état futur d'achèvement (VEFA) par LINKCITY.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'acquérir pour la Maison des Mobilités auprès de LINKCITY, dans le cadre d'une vente en état futur d'achèvement (VEFA), une cellule commerciale d'une superficie d'environ 308,85 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée du bâtiment destiné à la résidence étudiante, ainsi que 3 places de stationnement en sous-sol, moyennant le prix total d'environ 524 160 € HT soit 628 992 € TTC,
- dire que le prix est susceptible d'être modifié si la superficie cédée venait à être ajustée,
- dire que les frais d'acte en sus seront supportés par Agglopolys,
- dire qu'une promesse de vente sera signée préalablement à l'acte authentique, sous conditions

suspensives,

- autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la réalisation de cette acquisition et à signer tous actes et pièces s'y rapportant.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

<b>N° A-D2021-018</b>	<b>MOBILITÉS</b> – Adhésion de la Communauté d agglomération de Blois au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) pour 2021
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- renouveler l'adhésion au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) pour l'année 2021 pour un montant de 5 450,30 €,

- inscrire les crédits correspondants au budget annexe transports 2021,

- désigner Monsieur Didier MOELO au titre de son mandat de Vice-Président Mobilités d'Agglopolys comme représentant titulaire, et Monsieur Ozgur ESKI, conseiller communautaire délégué, comme représentant suppléant, au sein du GART,

- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

**La séance est levée à 20 h 20**